

Les systèmes de paiement mobile et l'inclusion financière

Mobile Payment Systems and Financial Inclusion

LAMINE Nasr-eddine*

Université d'Oran 2, Algérie

lamine.nasreddine@univ-oran2.dz

Date de réception : 14/10/2025 ;

Date d'acceptation : 05/11/2025

Résumé

Cette recherche examine l'évolution et la diffusion des systèmes de paiement mobile en Algérie, dans le cadre des transformations numériques mondiales et régionales. En mobilisant des sources académiques et institutionnelles, elle étudie les aspects technologiques, commerciaux et réglementaires du paiement mobile, tout en mettant en avant son rôle crucial dans l'inclusion financière et la transition vers une économie numérique. L'étude vise à identifier les obstacles et opportunités liés au paiement mobile en Algérie, et propose des recommandations pour renforcer l'innovation et l'inclusion financière.

Mots clés : Paiement mobile, commerce électronique

Classification JEL : E42, L81.

Abstract :

This research examines the evolution and diffusion of mobile payment systems in Algeria within the broader context of global and regional digital transformations. Drawing on academic and institutional sources, it analyzes the technological, commercial, and regulatory aspects of mobile payment while emphasizing its crucial role in financial inclusion and the transition toward a digital economy. The study aims to identify the main challenges and opportunities associated with mobile payment in Algeria and offers recommendations to strengthen financial innovation and inclusion.

Keywords: Mobile Payment; electronic commerce

Jel Classification Codes : E42, L81.

* L'auteur correspondant, LAMINE Nasr-eddine, lamineununu9@gmail.com

Introduction

Le développement du paiement mobile s'inscrit dans un contexte mondial de transformation numérique rapide, où les technologies de communication sans fil jouent un rôle clé dans la modernisation des systèmes financiers. Dans de nombreux pays, le paiement mobile est devenu un levier stratégique d'innovation et d'inclusion financière, en offrant une alternative sécurisée, rapide et accessible aux moyens de paiement traditionnels. Ce phénomène s'observe également dans les économies émergentes, où il contribue à combler les lacunes des systèmes bancaires classiques et à faciliter la transition vers une économie numérique (Karnouskos & Fokus, 2004; Liébana-Cabanillas et al., 2014).

L'étude vise à analyser l'évolution et l'adoption des systèmes de paiement mobile en Algérie, en mettant particulièrement l'accent sur leur rôle dans la promotion de l'inclusion financière et la transformation numérique. Elle cherche à identifier les facteurs structurels, technologiques et réglementaires qui influencent cette adoption, tout en proposant des stratégies pour renforcer l'innovation financière. La question centrale porte sur les principaux déterminants et obstacles qui affectent le recours aux paiements mobiles en Algérie, ainsi que sur les moyens de les surmonter afin de favoriser l'inclusion financière et la digitalisation. Alors que les études existantes se concentrent principalement sur des pays pionniers comme le Kenya et le Nigeria, l'Algérie fait face à un déficit de recherches empiriques, malgré des initiatives récentes telles que Barid Pay, DZ Mob Pay et Yassir Cash. Pour combler cette lacune, la méthodologie combine une approche descriptive, qui clarifie les concepts clés, caractéristiques et dimensions du paiement mobile, avec une analyse des données sur les tendances d'utilisation en Algérie afin d'interpréter la situation actuelle et ses facteurs influents. Les résultats montrent que le paiement mobile en Algérie est encore à un stade précoce de développement, freiné par des insuffisances infrastructurelles, des problèmes d'interopérabilité, une réglementation incertaine et une forte dépendance au paiement en espèces.

Literature review :

Le paiement mobile, ou m-payment, peut être défini comme un système électronique de transaction financière permettant l'initiation, l'autorisation ou la finalisation d'une opération monétaire via des technologies et dispositifs mobiles (Dahlberg et al., 2008; Turowski & Pousttchi, 2004). Il transforme le téléphone portable en un instrument financier

multifonctionnel, capable de remplacer les espèces, les cartes bancaires et, dans certains cas, le compte bancaire lui-même (Liébana-Cabanillas et al., 2014). Plus qu'un simple moyen de transaction, le paiement mobile constitue un moteur du développement du commerce électronique et mobile, soutenu par des intermédiaires de confiance tels que les banques, les opérateurs télécoms ou des prestataires tiers qui assurent l'authentification et la validation des opérations (Karnouskos & Fokus, 2004).

Sur le plan théorique, les modèles d'adoption du paiement mobile ont évolué au fil du temps. Les premiers travaux s'appuyaient sur des cadres comme le Technology Acceptance Model (TAM) (Davis, 1989), la Unified Theory of Acceptance and Use of Technology (UTAUT) (Venkatesh et al., 2003) et la théorie de la diffusion de l'innovation (Rogers, 1983). Ces approches mettaient surtout l'accent sur la perception de l'utilité et de la facilité d'usage comme principaux déterminants de l'adoption (Arvidsson, 2014; Aydin, 2016). Des études plus récentes ont intégré des variables psychologiques et contextuelles, telles que la confiance, la préoccupation pour la vie privée ou encore l'anxiété technologique, pour mieux comprendre les comportements d'usage (Bailey et al., 2017; Liébana-Cabanillas et al., 2017).

Enfin, la diffusion du paiement mobile dépend autant des facteurs technologiques (infrastructure, interopérabilité, sécurité) que des facteurs institutionnels (régulation, stratégie gouvernementale, maturité du marché). Comme l'ont montré Guo et Bouwman (2016) et Kongaut & Lis (2017), le succès de ces systèmes repose sur une combinaison d'éléments organisationnels, technologiques et sociétaux, ainsi que sur l'existence de cas emblématiques tels que M-Pesa au Kenya ou Swish en Suède, qui ont servi de catalyseurs à l'adoption massive.

Ainsi, le paiement mobile apparaît aujourd'hui comme un vecteur central de transformation numérique et un instrument de modernisation des services financiers, particulièrement pertinent pour les pays en développement où il favorise la bancarisation, la transparence et la fluidité des échanges économiques.

1. Les modèles économiques du paiement mobile

Le développement des systèmes de paiement mobile ne suit pas une trajectoire homogène à l'échelle mondiale. Comme le souligne Chaix (2013), leur émergence s'inscrit dans des environnements institutionnels, technologiques et financiers variés, donnant naissance à quatre grands

modèles économiques : le modèle banque-centrique, le modèle opérateur-centrique, le modèle collaboratif et le modèle tiers. Ces approches se distinguent par leurs logiques organisationnelles, la répartition des responsabilités entre acteurs et leurs effets sur l'inclusion financière. Leur adoption dépend principalement du degré de bancarisation et de la maturité technologique du territoire concerné.

Dans les économies où le système bancaire est bien structuré, les modèles banque-centrique et tiers dominant, car ils s'appuient sur des institutions financières existantes et sur des plateformes numériques déjà consolidées. En revanche, dans les zones faiblement bancarisées – notamment rurales – les modèles opérateur-centrique et collaboratif sont plus fréquents. Les opérateurs télécoms y deviennent les principaux facilitateurs des services de paiement et des transferts d'argent. D'après Chaix et Torre (2015), l'expérience des économies rurales d'Afrique de l'Est montre que ces configurations ont un fort potentiel inclusif, surtout lorsque les banques et les opérateurs unissent leurs forces pour atteindre des populations historiquement exclues du système bancaire formel.

1) Le modèle opérateur-centrique

Dans ce modèle, l'opérateur de télécommunication occupe la position centrale du système. Il fournit l'infrastructure technologique, gère les transactions et met en place ses propres points de dépôt et de retrait, permettant aux utilisateurs de convertir leurs crédits mobiles en espèces. Ce modèle fonctionne souvent de manière autonome, sans dépendre directement des banques, du moins à ses débuts. Il est particulièrement adapté aux régions sous-bancarisées, où la couverture du réseau téléphonique est bien supérieure à la présence d'agences bancaires.

Cependant, plusieurs défis freinent son expansion : le manque de confiance des utilisateurs, les préoccupations relatives à la sécurité des données, et les coûts d'adoption (formation, équipements, intégration). De plus, la reconnaissance des opérateurs comme acteurs légitimes du système financier peut prendre du temps. Ces contraintes limitent parfois la diffusion du modèle, malgré son potentiel inclusif élevé.

2) Le modèle banque-centrique

Le modèle banque-centrique étend les services financiers traditionnels au domaine mobile. Les banques contrôlent la plateforme, relient les

transactions aux comptes bancaires ou aux cartes de crédit, assurent la compensation et gèrent la liquidité. Il s'agit d'une évolution naturelle du système de paiement par carte, où les interactions demeurent centrées sur les établissements bancaires.

Cependant, lorsque les utilisateurs et les commerçants appartiennent à des institutions différentes, des mécanismes interbancaires complexes deviennent nécessaires. Les banques doivent en outre rémunérer les opérateurs télécoms pour l'accès sécurisé au réseau mobile. Bien que ce modèle renforce la position du secteur bancaire, il reste moins répandu que le modèle opérateur-centrique, car les opérateurs disposent d'avantages technologiques et d'un marché plus concentré, leur permettant de mieux maîtriser les infrastructures mobiles.

3) Le modèle collaboratif

Le modèle collaboratif repose sur une coopération étroite entre banques et opérateurs télécoms. Les premières gèrent la dimension financière (comptes, compensation, régulation), tandis que les seconds assurent le support technologique et la connectivité. Les revenus proviennent principalement des commissions perçues sur les transactions des commerçants et des consommateurs. Ce modèle favorise une spécialisation complémentaire entre acteurs et constitue souvent la configuration la plus équilibrée et durable à long terme.

Lorsqu'il atteint une taille critique d'utilisateurs, le système collaboratif attire de nouveaux acteurs et peut restructurer le secteur des paiements. Toutefois, sa réussite repose sur des relations de confiance stables et sur un cadre institutionnel clair pour le partage des coûts et des bénéfices, conditions souvent difficiles à garantir sans une régulation forte de la part des autorités financières.

4) Le modèle tiers

Le modèle tiers (ou *third-party model*) introduit un acteur indépendant – ni banque ni opérateur, chargé de gérer les transactions. Ces intermédiaires spécialisés, tels que PayPal ou Apple Pay, s'appuient sur les infrastructures existantes des banques et des opérateurs, tout en offrant leurs propres interfaces de paiement. Dans ce cadre, les institutions financières et les opérateurs deviennent des fournisseurs d'infrastructure, tandis que le tiers contrôle l'expérience utilisateur et la circulation des flux financiers.

Ces acteurs tirent avantage de leur expertise dans les paiements en ligne, de leur portée mondiale et de la force de leur marque, ce qui leur permet d'attirer une clientèle large et fidèle. Leur modèle connaît une expansion rapide, soutenue par la digitalisation du commerce mondial et la volonté des grandes entreprises technologiques de diversifier leurs sources de revenus.

En définitive, la diffusion mondiale du paiement mobile demeure asymétrique, influencée par la combinaison des capacités technologiques, des structures institutionnelles et des niveaux d'inclusion financière. Dans les environnements fortement bancarisés, les modèles banque-centrique et tiers prédominent. À l'inverse, dans les zones faiblement bancarisées, les modèles opérateur-centrique et collaboratif dominent, grâce au rôle moteur des opérateurs de télécommunication. Comme l'affirment Chaix et Torre (2015), les modèles collaboratifs semblent particulièrement prometteurs pour étendre les services financiers dans les pays en développement, car ils permettent une complémentarité efficace entre acteurs financiers et technologiques. L'avenir du paiement mobile dépendra donc de la capacité d'adaptation de ces modèles aux nouvelles technologies, aux exigences réglementaires et aux attentes des utilisateurs, dans un contexte de numérisation rapide des échanges économiques.

2. L'écosystème de paiement mobile :

Le système de paiement mobile repose sur un écosystème complexe et interconnecté, dans lequel chaque acteur joue un rôle complémentaire et interdépendant. Au cœur de ce réseau se trouvent les consommateurs, principaux utilisateurs et initiateurs des transactions. Leur adoption détermine largement la réussite du système, puisque la confiance, la sécurité perçue et l'avantage par rapport aux moyens de paiement traditionnels demeurent des conditions essentielles à la diffusion (Karnouskos & Fokus, 2004). En parallèle, les commerçants, qu'ils soient physiques ou en ligne, agissent comme bénéficiaires des paiements. Leur participation suppose une compatibilité technique avec les plateformes des prestataires, ainsi qu'une intégration aux infrastructures financières numériques, garantissant la circulation fluide des fonds (Harris et al., 2019).

Les institutions financières — notamment les banques, sociétés de cartes de crédit et processeurs de paiement — constituent la colonne vertébrale du système transactionnel. En tant qu'émetteurs et acquéreurs, elles assurent la disponibilité des fonds, la compensation des paiements et la conformité

réglementaire, notamment en matière de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent (Luna, 2017). Leur coopération avec les opérateurs de réseaux mobiles (MNOs) est essentielle : ces derniers fournissent l'infrastructure de communication permettant la connectivité en temps réel et la sécurisation des transactions via les cartes SIM et modules d'identité sans fil (Dennehy & Sammon, 2015). Toutefois, leur expertise limitée dans les services financiers rend indispensable une collaboration étroite avec les institutions bancaires.

Les fournisseurs de services de paiement mobile jouent un rôle central dans la conception et la maintenance des portefeuilles électroniques, assurant le stockage sécurisé des fonds et la gestion des processus d'authentification. À leurs côtés, les fabricants d'appareils et éditeurs de logiciels contribuent à la fiabilité et à la performance du système. Les premiers développent les terminaux et technologies embarquées (comme la communication en champ proche ou la reconnaissance biométrique), tandis que les seconds conçoivent les logiciels et serveurs assurant la sécurité, la compatibilité et l'accessibilité des applications.

Enfin, les autorités publiques et organismes de régulation encadrent l'ensemble de l'écosystème en fixant les normes juridiques et techniques nécessaires à la protection des consommateurs, à la confidentialité des données et à la stabilité du système (Karnouskos & Fokus, 2004). Leur rôle est déterminant pour instaurer un climat de confiance propice à l'innovation et à l'adoption massive des services financiers mobiles.

Ainsi, le paiement mobile se présente comme un réseau interdépendant où la réussite dépend de la coopération continue entre acteurs technologiques, financiers et institutionnels. Aucun ne peut assurer seul la viabilité du système : les opérateurs garantissent la connectivité, les banques la liquidité et la conformité, et les prestataires technologiques l'innovation et la sécurité. Le développement durable de cet écosystème repose donc sur une gouvernance adaptative, une standardisation technologique et une collaboration stratégique capables d'accompagner la transformation numérique et l'évolution des comportements des utilisateurs.

3. Les types de Paiement Mobile :

Les technologies de paiement mobile se distinguent principalement selon la distance entre le payeur et le bénéficiaire, donnant lieu à trois grandes catégories : les paiements de proximité, les paiements hybrides et les paiements à distance. Chacune repose sur des innovations techniques

spécifiques qui influencent leur adoption selon les contextes économiques et technologiques.

Les paiements de proximité concernent les transactions effectuées lorsque le client et le commerçant se trouvent à une courte distance l'un de l'autre, comme dans les points de vente ou les transports publics. La technologie Near Field Communication (NFC), fondée sur une communication sans fil à courte portée, permet l'échange sécurisé de données entre un appareil mobile et un terminal compatible placé à quelques centimètres. Elle est utilisée par des solutions telles qu'Apple Pay (Ondrus & Pigneur, 2009). Une autre innovation, le paiement par ondes sonores, repose sur la transmission de signaux audio uniques pour transférer les données de paiement sans connexion Internet, ce qui en fait une alternative adaptée aux régions à faible taux de numérisation. Enfin, la transmission magnétique sécurisée (MST) reproduit les signaux des bandes magnétiques des cartes bancaires, permettant aux terminaux standards de reconnaître les paiements sans carte physique, tout en renforçant la sécurité.

Les paiements hybrides, combinant les fonctionnalités de proximité et de distance, incluent principalement les portefeuilles électroniques et les paiements par code QR. Les portefeuilles mobiles sont des applications virtuelles stockant les informations de paiement des utilisateurs et facilitant les transactions aussi bien dans les points de vente que sur les plateformes en ligne. Les QR codes, capables de contenir un grand volume de données alphanumériques, sont simples à générer et peu coûteux ; leur numérisation permet le transfert immédiat de fonds, que ce soit à partir d'un support physique ou d'une image affichée à distance.

Enfin, les paiements à distance permettent d'effectuer des transactions sans contact physique entre les parties. Les paiements par SMS utilisent des messages texte envoyés à un code spécifique, chaque transaction étant validée par un identifiant mobile et un code PIN sécurisé. Les applications de banque mobile, développées par les institutions financières, offrent aux utilisateurs la possibilité d'effectuer diverses opérations bancaires — consultation de solde, transfert, paiement de factures — directement depuis leur smartphone. Les paiements via Internet mobile, quant à eux, se font à travers les navigateurs web en saisissant les coordonnées bancaires ou en cliquant sur des liens sécurisés. Enfin, le paiement via l'opérateur téléphonique ou *Direct Carrier Billing* consiste à imputer le montant de l'achat sur la facture téléphonique ou à le déduire du solde prépayé, l'opérateur jouant ici le rôle d'intermédiaire (López, 2020).

Ainsi, la diversité des technologies de paiement mobile traduit une adaptation continue aux infrastructures disponibles, aux niveaux d'équipement et aux besoins des utilisateurs. Alors que les paiements de proximité privilégient la rapidité et la sécurité dans les transactions physiques, les paiements à distance et hybrides favorisent l'accessibilité et la flexibilité, renforçant ainsi la diffusion de la finance numérique dans différents contextes socio-économiques.

4. Les caractéristiques de mobile paiement :

Bien que les entreprises développent des systèmes de paiement mobile conçus pour répondre aux besoins de leurs clients, chaque solution présente des avantages et des limites spécifiques, obligeant les commerçants à choisir la plus adaptée à leurs contraintes opérationnelles. La sécurité et l'intégrité sont au cœur de ces systèmes, notamment face à la montée des cyberattaques sur les infrastructures financières. Pour protéger les données sensibles et garantir la fiabilité des transactions, des technologies telles que le chiffrement, l'authentification biométrique et la tokenisation sont largement utilisées (Abrazhevich, 2001). Ces systèmes assurent également que seules les parties autorisées effectuent des opérations, grâce à l'authentification des messages.

Par ailleurs, la confidentialité, l'anonymat et la non-répudiation jouent un rôle essentiel en renforçant la confiance entre les acteurs. La confidentialité protège les informations personnelles, l'anonymat empêche le suivi des opérations par des tiers, et la non-répudiation garantit que les parties impliquées ne puissent nier leurs transactions, assurant ainsi transparence et responsabilité.

La simplicité d'usage est également un critère clé. Les systèmes efficaces doivent être intuitifs et accessibles, ne demandant pas de compétences techniques particulières. Selon Kumar (2019), la facilité d'utilisation est la capacité d'un système à permettre aux utilisateurs d'atteindre leurs objectifs efficacement et agréablement. La commodité, comme la rapidité des paiements par smartphone ou l'intégration de services additionnels, contribue aussi à attirer les utilisateurs.

La compatibilité universelle et l'acceptabilité sont vitales pour populariser ces modes de paiement (Neuman & Medvinsky, 1995). Un système doit fonctionner sur différentes plateformes, appareils et réseaux sans générer de coûts excessifs pour les commerçants. La standardisation des protocoles favorise une adoption plus large et un fonctionnement uniforme dans des environnements numériques divers.

Enfin, la performance technique dépend de l'efficacité, la scalabilité et la disponibilité des systèmes. Ceux-ci doivent traiter rapidement les micro-transactions tout en limitant les coûts, et pouvoir gérer un nombre croissant d'utilisateurs sans réduire la qualité de service (Medvinsky & Neuman, 1993). La disponibilité en continu garantit par ailleurs la confiance des consommateurs et la pérennité des activités commerciales. La divisibilité, qui permet d'effectuer aussi bien des petits paiements que des transactions plus importantes, et l'interopérabilité, basée sur des standards ouverts assurant la compatibilité entre systèmes, complètent ces exigences (Carr, 2007).

En résumé, pour qu'un système de paiement mobile soit performant, il doit équilibrer sécurité, confidentialité, facilité d'utilisation, compatibilité et capacité d'évolution. Ces critères interdépendants reflètent la complexité technique et organisationnelle de ces solutions, où la confiance des utilisateurs, l'inclusion financière et une expérience fluide sont les clés du succès dans un écosystème numérique mondial.

5. Avantages et limites de mobile paiement :

L'adoption des systèmes de paiement mobile offre de multiples avantages pour les consommateurs, les entreprises et les institutions financières, en particulier dans le cadre du commerce électronique et des échanges numériques. Un des premiers bénéfices réside dans la réduction des risques de défaut de paiement. Contrairement aux moyens traditionnels ou aux paiements différés, les paiements mobiles s'appuient sur une vérification instantanée du solde, ce qui garantit que la transaction ne s'effectue que si les fonds sont disponibles. Cette fiabilité renforce la confiance dans les échanges commerciaux et diminue les litiges entre clients et commerçants.

Par ailleurs, les paiements mobiles participent à la lutte contre le blanchiment d'argent. Les transactions, centralisées sur des plateformes sécurisées et généralement surveillées par les autorités nationales, peuvent être automatiquement signalées au-delà d'un certain seuil. Ce contrôle favorise la transparence financière et limite la circulation des capitaux illicites. Pour les institutions financières, ce mode de paiement est aussi une source de revenus accrue. En encourageant son adoption, banques et opérateurs télécoms élargissent leur clientèle, augmentent le volume des opérations et contribuent à la bancarisation, ce qui améliore la liquidité et renforce l'inclusion financière.

Un autre avantage notable est la réduction des coûts liés aux transactions et à leur traitement. En diminuant les manipulations d'espèces et les procédures associées aux instruments bancaires traditionnels, ces paiements numériques permettent aux institutions de gagner en efficacité. De plus, la simplicité et la rapidité d'utilisation favorisent leur adoption : les technologies comme les applications mobiles, les codes QR et le paiement sans contact rendent possibles des transactions en quelques secondes, aussi bien au niveau local qu'international. Cette facilité est un facteur clé pour séduire particuliers et professionnels.

La sécurité constitue également un atout fondamental. Les technologies d'authentification, de chiffrement et de vérification en temps réel instaurent un climat de confiance entre utilisateurs, commerçants et prestataires financiers. Enfin, le caractère universel du paiement mobile permet son usage dans diverses situations, qu'il s'agisse d'achats quotidiens, de règlement de services publics, de transactions entre entreprises ou de transferts de fonds. Il représente ainsi une alternative crédible à l'argent liquide, soutenant la transition vers une économie dématérialisée.

Cependant, malgré ces nombreux avantages, le paiement mobile rencontre plusieurs obstacles. Le déploiement est d'abord tributaire d'une infrastructure technologique fiable, encore insuffisante dans beaucoup de pays émergents. Les coûts initiaux pour l'installation des applications, terminaux et solutions sans contact freinent par ailleurs son essor. La dépendance aux systèmes bancaires et opérateurs télécoms, souvent peu intégrés, limite aussi son développement, notamment dans les régions à faible bancarisation. Les risques liés à la cybersécurité, tels que le piratage ou le phishing, persistent malgré les progrès techniques. Enfin, la résistance culturelle et la méfiance envers les technologies numériques ralentissent parfois l'adoption, surtout dans les contextes où la préférence pour le paiement en espèces reste forte.

En conclusion, le paiement mobile s'impose comme une avancée majeure du système financier moderne. En combinant efficacité, accessibilité et sécurité, il offre une solution adaptée aux besoins des consommateurs et des entreprises. Toutefois, sa réussite dépend également du renforcement des infrastructures numériques, de la lutte contre les cybermenaces et d'une adaptation réglementaire aux nouvelles pratiques financières.

6. Le cadre juridique du paiement mobile en Algérie

La régulation du paiement mobile en Algérie s'inscrit dans une stratégie globale visant à moderniser les transactions financières tout en favorisant

l'inclusion numérique. Juridiquement, le paiement mobile est défini comme un service permettant aux consommateurs d'effectuer des transactions depuis leur téléphone portable via des applications spécifiques, connectées au réseau interbancaire national. Ce système permet des paiements à la fois dans des points de vente physiques et à distance, souvent à l'aide de codes QR générés par les commerçants. La loi n° 18-05 du 10 mai 2018 relative au commerce électronique constitue le premier cadre légal régissant ces mécanismes, définissant le paiement électronique comme tout instrument légal autorisé permettant des paiements électroniques de proximité ou à distance. Ainsi, le paiement mobile est reconnu comme un instrument légal s'appuyant sur des supports numériques tels que les smartphones, les terminaux de paiement électronique (TPE), les codes QR et les plateformes sécurisées.

Seules les entités agréées, principalement les banques et Algérie Poste, sont habilitées à fournir ce service, devant assurer l'interopérabilité avec les systèmes nationaux pour garantir la sécurité et la traçabilité des opérations. Cette approche réglementaire vise à solidifier la stabilité financière tout en alignant l'Algérie aux standards internationaux de gestion des paiements numériques. La volonté étatique de généraliser les paiements électroniques s'illustre notamment par l'article 116 de la loi de finances pour 2024, qui impose dès janvier 2025 aux commerçants de proposer un moyen de paiement électronique à la demande du client, marquant un tournant dans l'adoption des transactions digitales.

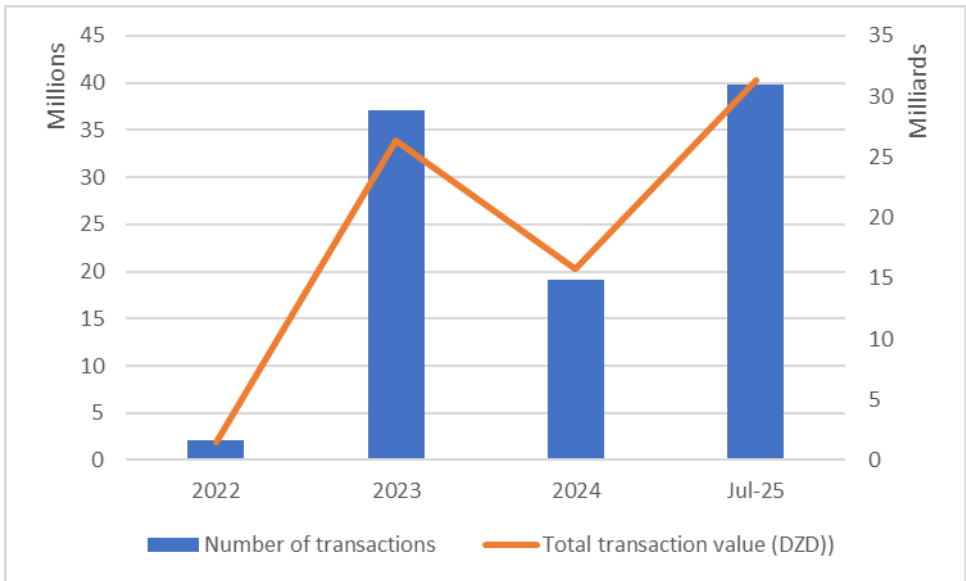
Cependant, le cadre légal algérien demeure encore incomplet, le paiement mobile étant toujours régi par des dispositions générales du droit commercial et des textes relatifs au commerce électronique. Étant donné les spécificités techniques et juridiques du paiement mobile comparé aux instruments traditionnels, un consensus s'ébauche sur la nécessité d'une législation spécifique. Celle-ci devrait couvrir des aspects cruciaux tels que la protection des données personnelles, la cybersécurité, les protocoles d'authentification et les droits des consommateurs.

En résumé, le cadre juridique du paiement mobile en Algérie est en cours de construction. Ancré initialement dans la loi sur le commerce électronique, il s'est renforcé avec des réformes successives, notamment l'obligation pour les commerçants d'accepter les paiements électroniques. Si ces avancées constituent une base légale importante, il reste indispensable de développer une réglementation plus spécialisée afin d'assurer la sécurité, la fiabilité et la diffusion durable du paiement mobile au sein de l'économie algérienne.

7. État des lieux du paiement mobile en Algérie

La digitalisation des services financiers en Algérie modifie en profondeur les habitudes de paiement et les méthodes de transaction. Le Groupement d'Intérêt Économique Monétique (GIE Monétique) occupe une place clé dans le développement des instruments financiers numériques, incluant notamment les paiements mobiles et les transferts entre particuliers (P2P). Cette partie se penche sur l'évolution quantitative de ces services numériques entre 2022 et la mi-2025, en mettant l'accent sur les tendances de croissance, les volumes de transactions enregistrés, ainsi que le taux d'adoption des utilisateurs, tant au sein des banques qu'entre elles.

Figure (01) : Évolution annuelle des paiements mobiles (2024 – juil. 2025)



Source : GIE Monétique

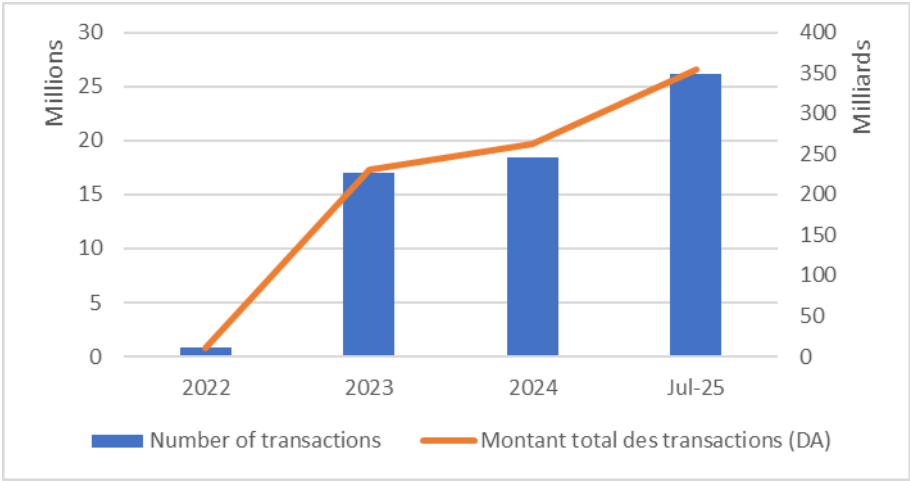
Entre 2022 et mi-2025, le paiement mobile en Algérie a connu une évolution remarquable, marquant une transformation importante dans le paysage des transactions numériques. Le nombre de transactions a fortement augmenté, passant de 2,17 millions en 2022 à 37,12 millions en 2023. En 2024, ce chiffre a connu une consolidation avec une baisse à 19,18 millions, avant de rebondir vivement à près de 39,8 millions en juillet 2025. Cette reprise s'explique en grande partie par une adoption accrue des paiements mobiles par les commerçants et une confiance grandissante des consommateurs. Parallèlement, la valeur totale des transactions a suivi une trajectoire similaire, passant de 1,49 milliard de dinars en 2022 à 26,36

milliards en 2023, puis diminuant à 15,73 milliards en 2024, avant d’atteindre 31,33 milliards à mi-2025, traduisant une tendance globale à la croissance.

La valeur moyenne par transaction est restée stable, oscillant entre 688 et 820 dinars, ce qui indique que la progression est surtout liée à la fréquence des paiements, plutôt qu’à une augmentation de leur montant. Ce phénomène reflète une intégration croissante des paiements mobiles dans la vie quotidienne, avec une utilisation pour des achats de proximité, les transports et d’autres services à faible valeur.

Dans l’ensemble, ces données illustrent une transition progressive vers les paiements numériques en Algérie, portée par l’adoption des utilisateurs, des avancées technologiques et le soutien institutionnel du Groupement d’Intérêt Économique Monétique (GIE Monétique). Le fort redressement observé en 2025 confirme que le paiement mobile s’installe comme un outil courant, témoignant d’un pas significatif vers une économie numérique inclusive et sans numéraire.

Figure (02) : Évolution annuelle des transferts de pair à pair (P2P)



Source : GIE Monétique

Entre 2022 et mi-2025, les transferts mobiles de pair à pair (P2P) en Algérie ont connu une transformation significative dans la manière dont les individus utilisent les plateformes mobiles pour échanger de l’argent. Le nombre de transactions est passé d’environ 813 000 en 2022 à 17 millions en 2023, puis a augmenté régulièrement jusqu’à atteindre 18 millions en

2024, avant de connaître une forte montée à 26,2 millions en juillet 2025. Cette progression laisse présager une année 2025 largement supérieure à celles précédentes en termes de volume de transferts.

La valeur totale des transferts a également connu une croissance impressionnante, passant de 10,38 milliards DZD en 2022 à 230,7 milliards DZD en 2023, puis à 262,6 milliards DZD en 2024, pour finalement atteindre 354,9 milliards DZD durant les sept premiers mois de 2025. La valeur moyenne par transfert est restée stable, oscillant entre 12 764 et 14 276 DZD, ce qui indique que l'augmentation provient principalement d'un plus grand nombre d'utilisateurs et d'une fréquence accrue des transactions, plutôt que d'une hausse des montants transférés. Cette évolution reflète une confiance grandissante dans les services numériques, une amélioration des compétences financières des utilisateurs et un renforcement des infrastructures technologiques, faisant des transferts P2P une pratique courante dans les échanges monétaires quotidiens.

En comparant les paiements mobiles et les transferts P2P en Algérie sur la période 2022–mi-2025, on distingue deux aspects complémentaires du numérique financier. Les paiements mobiles, largement utilisés pour les achats de biens et services, se caractérisent par un grand nombre de transactions de faible valeur. En 2025, environ 39,8 millions de paiements mobiles ont été effectués pour une valeur totale de 31,3 milliards DZD, soit une moyenne de 787 DZD par transaction, ce qui correspond à des dépenses quotidiennes telles que le transport, l'alimentation ou les petits commerces. En revanche, les transferts P2P concernent des échanges directs entre particuliers, impliquant des montants plus élevés mais avec une fréquence moindre. À juillet 2025, 26,2 millions de transactions P2P ont totalisé 354,9 milliards DZD, avec une valeur moyenne d'environ 13 500 DZD, soit près de 17 fois celle des paiements mobiles. Ces transferts servent principalement à des opérations personnelles, telles que le soutien familial ou le remboursement de dettes informelles, plus qu'aux achats de consommation.

Pour résumer, les paiements mobiles dominent les petites transactions commerciales tandis que les transferts P2P soutiennent les flux monétaires entre particuliers. Ensemble, ils illustrent la profonde mutation numérique de l'économie algérienne où les échanges commerciaux et personnels passent de plus en plus par des plateformes mobiles sécurisées, renforçant la transition vers une économie digitale moins dépendante de l'argent liquide.

Discussion des résultats

L'analyse des données révèle une dynamique de croissance forte mais encore irrégulière du paiement mobile en Algérie. Entre 2022 et mi-2025, le recours aux paiements numériques a connu une expansion notable, notamment en 2023 et à partir de 2025, grâce à l'implication croissante des banques, des commerçants et des plateformes de paiement. La baisse enregistrée en 2024 ne traduit pas un désintérêt de la population, mais plutôt une phase d'ajustement liée à l'intégration progressive des acteurs économiques et à la maturation de l'écosystème numérique. La stabilisation du montant moyen des paiements confirme que le paiement mobile s'inscrit principalement dans des dépenses quotidiennes, ce qui témoigne d'une véritable intégration dans les pratiques de consommation.

Parallèlement, les transferts P2P ont suivi une trajectoire ascendante continue, témoignant d'un changement comportemental profond dans la gestion des échanges monétaires entre particuliers. La progression rapide du volume et de la valeur des transferts indique que le public accorde de plus en plus de confiance aux solutions numériques. Contrairement aux paiements commerciaux, les transferts P2P concernent des montants plus élevés, ce qui montre que les utilisateurs considèrent ces plateformes comme sûres et adaptées aux échanges personnels sensibles (aide familiale, remboursement, financement entre proches, etc.). Le rôle des infrastructures monétiques, de la sécurisation des réseaux et de la sensibilisation des utilisateurs est ici déterminant.

La comparaison entre les deux services montre ainsi une complémentarité dans leur usage : le paiement mobile répond aux besoins de consommation courante, tandis que les transferts P2P prennent en charge les flux financiers privés. Ensemble, ces deux mécanismes contribuent à renforcer l'ancrage du numérique dans les pratiques financières quotidiennes et à réduire progressivement l'usage du cash, historiquement dominant dans l'économie algérienne.

Conclusion :

En somme, les résultats soulignent que la digitalisation des services de paiement en Algérie progresse de manière visible et structurée. Malgré certaines fluctuations conjoncturelles, la tendance générale est nettement orientée vers une adoption croissante des transactions mobiles, soutenue par l'amélioration des infrastructures, l'expansion des applications de paiement et l'adhésion progressive des commerçants et des consommateurs. Le

paiement mobile et les transferts P2P apparaissent désormais comme des outils financiers complémentaires et incontournables, traduisant une transformation profonde des habitudes de transaction.

Cette évolution confirme que l'Algérie avance vers une économie numérique plus inclusive, moins dépendante de la monnaie fiduciaire, et mieux alignée sur les standards modernes de paiement. Toutefois, pour consolider ces acquis, il reste essentiel de poursuivre les efforts en matière de sensibilisation, de confiance numérique, d'interopérabilité des plateformes et de renforcement de l'infrastructure bancaire et technologique.

Les Recommandations :

À la lumière des résultats obtenus, il apparaît essentiel de créer un environnement propice au développement du paiement mobile en Algérie. Il convient en premier lieu de renforcer et moderniser l'infrastructure numérique, de manière à assurer la fluidité, la sécurité et la disponibilité des services de paiement mobile sur l'ensemble du territoire. Parallèlement, l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire clair, encadrant les opérations de paiement électronique, demeure indispensable pour garantir la protection des usagers et instaurer un climat de confiance durable autour de ces services.

L'étude recommande également la mise en place d'une stratégie nationale cohérente en matière d'inclusion financière, dans laquelle le paiement mobile jouerait un rôle central comme outil permettant de réduire l'exclusion bancaire et de faciliter l'accès aux services financiers formels. Dans cette optique, il apparaît essentiel de favoriser la coopération entre les banques, les établissements financiers et les opérateurs de téléphonie mobile, afin de partager les savoir-faire, d'harmoniser les offres et d'élargir la couverture des services.

Enfin, il est recommandé de développer des services de paiement mobile à dimension sociale, conçus pour répondre aux besoins concrets des citoyens, notamment dans les zones rurales ou faiblement bancarisées. Ce type d'initiative contribuerait non seulement à faciliter les transactions quotidiennes, mais également à renforcer l'inclusion économique et financière des populations jusque-là exclues du système.

Bibliographie :

- 1) Abrazhevich, D. (2001). Classification and characteristics of electronic payment systems.
- 2) Carr, N. (2007). Open standards and interoperability in mobile financial systems.
- 3) Chaix, L. (2013). Les modèles économiques du paiement mobile : une analyse comparative. Banque de France – Revue d'Économie Financière, 111(3), 137–156.
- 4) Chaix, L., & Torre, D. (2015). Mobile payments and financial inclusion: A conceptual framework. Strategic Change: Briefings in Entrepreneurial Finance, 24(3), 267–281.
- 5) Dahlberg, T., Mallat, N., Ondrus, J., & Zmijewska, A. (2008). Past, present and future of mobile payments research: A literature review.
- 6) Davis, F. (1989). Perceived usefulness, perceived ease of use, and user acceptance of information technology.
- 7) Dennehy, D., & Sammon, D. (2015). Trends in mobile payment adoption: A global perspective.
- 8) Guo, J., & Bouwman, H. (2016). An integrative framework for the adoption of mobile payments by retailers.
- 9) Harris, P., et al. (2019). The adoption of mobile payments in retailing: A review of consumer and merchant perspectives.
- 10) Karnouskos, S., & Fokus, F. (2004). Mobile payment: A journey through existing procedures and standardization initiatives.
- 11) Kongaut, C., & Lis, P. (2017). Exploring the factors driving consumer adoption of mobile payments across countries.
- 12) Kumar, S. (2019). Usability principles in digital financial services.
- 13) Liébana-Cabanillas, F., Sánchez-Fernández, J., & Muñoz-Leiva, F. (2014). Antecedents of the adoption of the new mobile payment systems.
- 14) López, J. (2020). Telecom operators and the rise of direct carrier billing.
- 15) Luna, P. (2017). Financial institutions and mobile transactions: Managing risk and compliance.
- 16) Medvinsky, G., & Neuman, B. (1993). Scalability in electronic payment infrastructures.
- 17) Neuman, B., & Medvinsky, G. (1995). Requirements for network-based payment systems.
- 18) Ondrus, J., & Pigneur, Y. (2009). Near Field Communication: An assessment for future payment systems.

- 19) Rogers, E. M. (1983). Diffusion of innovations.
- 20) Turowski, K., & Pousttchi, K. (2004). Mobile commerce: Fundamentals and strategy.
- 21) Venkatesh, V., Morris, M., Davis, G., & Davis, F. (2003). User acceptance of information technology: Toward a unified view.